



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2026

Analyse d'impact économique 2025 : Crise structurelle et risques métiers dans le secteur de l'audit énergétique

1. Introduction : Le paradigme de l'instabilité réglementaire

L'année 2025 marque un point de rupture critique pour la filière de l'audit énergétique en France. Alors que les objectifs climatiques nationaux imposent une accélération sans précédent des rénovations globales, le secteur fait face à une instabilité législative chronique qui transforme une mission d'intérêt général en un défi de survie économique. Cette analyse démontre le paradoxe majeur de la période actuelle : le démantèlement de l'expertise métier au moment précis où la stratégie nationale en requiert le plus haut niveau d'intégrité.

L'objectif de ce document est de convertir les retours d'expérience opérationnels en une cartographie rigoureuse des risques économiques, structurels et humains. Il s'agit d'alerter sur une déperdition de compétences qui, si elle n'est pas enrayerée, rendra les ambitions de décarbonation du bâtiment inatteignables. La compréhension de cette crise nécessite d'abord une radiographie de la dépendance structurelle des acteurs du marché.

2. État des lieux : Radiographie d'un secteur sous tension

Démographie et spécialisation des actifs :

- **Répartition des statuts des répondants** : L'échantillon de répondants repose sur une base de décideurs et de structures agiles, avec une prédominance de **dirigeants (37,7 %)** et d'**indépendants (23,2 %)**, complétée par 29 % de salariés.
- **Niveau d'expérience** : Contrairement aux idées reçues, la crise n'épargne pas les experts établis. Plus de **44,9 % des répondants possèdent plus de 5 ans d'expérience**, ce qui souligne un risque de fuite des cerveaux parmi les cadres les plus qualifiés de la transition énergétique.
- **Spécialisation sectorielle** : Les répondant agissent principalement sur le secteur du **logement individuel (82,6 %)**.

Évaluation de la fragilité économique

La concentration massive sur l'**audit réglementaire dans le cadre de la rénovation d'ampleur (67,6 % de l'activité)** crée une "monoculture économique" ultra-sensible aux variations des



dispositifs étatiques. Cette hyperspécialisation rend le secteur vulnérable au moindre ajustement de MaPrimeRénov' (MPR). En l'absence de marchés de substitution matures, le secteur se trouve dans une situation de précarité stratégique, où la pérennité des structures dépend exclusivement de la fluidité des guichets publics.

3. Analyse du choc réglementaire et freins opérationnels

Il existe une corrélation directe entre l'instabilité législative et la dégradation de la productivité des auditeurs. Le cadre réglementaire, censé être un catalyseur, agit désormais comme une barrière à l'entrée et un frein à l'exercice technique.

- **76,8 % de vulnérabilité réglementaire** : La quasi-totalité de l'échantillon rapporte un impact "très important" des évolutions législatives, rendant tout investissement ou projection à long terme impossible.
- **Freins majeurs** : L'instabilité politique et la fermeture brutale des guichets MaPrimeRénov' (citée par 41,5 % des répondants) ont paralysé les flux de trésorerie.

Le "Stop & Go"

Le phénomène de "Stop & Go" administratif impose un **coût de portage insoutenable**. Le temps non facturable consacré au "labyrinthe administratif de l'ANAH" et à la veille réglementaire permanente constitue une véritable taxe cachée sur la profession. Cette déperdition de temps technique au profit de la gestion de l'incertitude administrative érode la rentabilité intrinsèque des missions et prépare une dégradation inévitable des indicateurs financiers.

4. Conséquences financières : De la baisse d'activité à l'érosion des revenus

Le passage d'une crise de croissance à une crise de solvabilité est désormais documenté. Les structures de diagnostic et d'audit voient leur modèle économique s'effondrer sous le poids de la complexité opérationnelle.

Indicateur d'Impact	Donnée Statistique / REX
Baisse des demandes d'audit	85,5 % des répondants
Perte directe de revenus	47,8 % des répondants
Difficultés financières (Importantes à modérées)	~63,7 % de l'échantillon



L'érosion de la valeur ajoutée technique

Le constat est lucide : alors que le temps de traitement des dossiers augmente (+43,5 %), la rentabilité chute. Cette équation conduit à une perte de sens du métier. L'auditeur ne se définit plus comme un expert de la performance thermique, mais comme un gestionnaire de dossiers administratifs. Cette mutation forcée génère une "crise de confiance" profonde qui impacte déjà la structure même des entreprises.

5. Mutations structurelles et risques psycho-sociaux

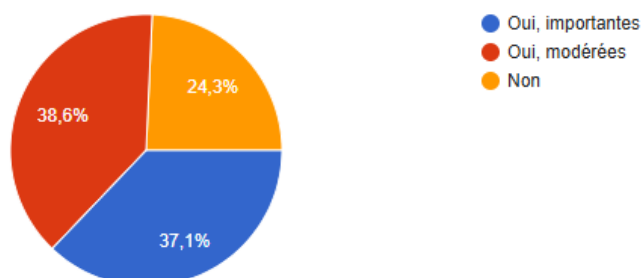
Face à l'épuisement de leurs réserves, les auditeurs opèrent une rétraction structurelle. Les ajustements ne sont plus des mesures de précaution, mais des tactiques de survie par le vide.

Modifications de structure et effets de bord :

Ces impacts ont-ils entraîné une modification dans la structure de votre entreprise ?



Avez-vous eu des difficultés financières liées à ces changements ?



Extrait du sondage



- **Rétraction de l'offre** : 12,9 % des structures ont mis en pause ou abandonné certains secteurs d'activité.
- **Réduction de voilure** : 34,3 % déclarent une réduction globale d'activité.
- **Destruction d'emplois** : 34,3 % des répondants ont déjà procédé à des licenciements économiques ou à des non-renouvellements de contrats.
- **Effet domino** : Les témoignages font état de **faillites d'artisans** partenaires, victimes collatérales de l'arrêt des audits et des financements.

L'alerte sur le capital humain :

Le risque psycho-social atteint un seuil d'alerte rouge. La mention explicite "**perte de l'essence même du métier**" révèlent une détresse professionnelle liée à l'absurdité administrative. L'auditeur, pris en étau par les exigences changeantes de l'ANAH, subit une pression mentale qui pousse les experts vers la sortie. Ce "choc de démoralisation" menace de vider la filière de sa substance technique.

6. Perspectives de résilience et revendications de la filière

La pérennité de la transition énergétique en France exige une stabilisation immédiate du cadre opérationnel. Les professionnels ne sollicitent pas de subventions de confort, mais un cadre d'exercice prévisible.

Besoins impérieux de stabilisation :

- **Sanctuarisation réglementaire** : Un engagement de l'État sur un guide des aides et une réglementation inchangée pour une période minimale de 3 ans.
- **Filet de sécurité sociale** : La reconnaissance d'un droit au **chômage partiel** spécifique, conçu comme un filet de sécurité pour un secteur dont l'activité est structurellement dépendante des décisions politiques.
- **Simplification et Synergie** : Un allègement drastique des processus ANAH et une meilleure articulation avec le dispositif **Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)**.



Le rôle du collectif CASE

La représentation professionnelle émerge comme un rempart contre l'isolement des acteurs. Les priorités identifiées pour le collectif CASE incluent :

1. La mutualisation de ressources et la veille stratégique (59,4 %).
2. La représentation politique de haut niveau pour peser sur les décisions (56,3 %).
3. Le partage de retours d'expérience pour briser l'isolement opérationnel (53,1 %).

Conclusion

La survie de l'audit énergétique est le "chemin critique" de la transition écologique française. Si le capital humain et l'expertise technique continuent de s'évaporer en 2025 sous le poids de l'instabilité administrative, les objectifs climatiques de 2030 deviendront mathématiquement inaccessibles. Un nouveau contrat de confiance avec l'État, fondé sur la visibilité et la reconnaissance de la compétence technique au-delà de la simple conformité, est désormais une urgence absolue.

À propos du CASE

Le Collectif des Auditeurs pour la Sobriété Énergétique (CASE) est une organisation indépendante qui fédère des auditeurs énergétiques engagés dans la qualité des pratiques et la structuration du métier.

Le CASE a pour mission de :

- représenter la profession auprès des pouvoirs publics et des acteurs de la filière rénovation ;
- documenter les réalités de terrain à travers des travaux d'analyse et de consultation ;
- promouvoir une approche exigeante, cohérente et performante de la rénovation énergétique.

Convaincu que la réussite des politiques publiques repose sur la stabilité réglementaire, la qualité technique et la montée en compétences des professionnels, le CASE contribue au débat sectoriel et formule des propositions en faveur d'une rénovation énergétique durable et structurée.

Contact : collectifdesauditeurs.case@gmail.com